

5
au fort Royal ce 6 Jan. 1747

Monseigneur

Ante au Capit. Sanguinet

Le 10 Mars 1747

On m'a assuré que le roy fesoit cas d'un fruit de ce pays qu'on appelle chadeques, j'en ai fait embarquer plusieurs dans le vu le due de chartres appartenant a la compagnie des indes et le capitaine Sanguinet qui le commende m'a promis d'en avoir grand soin, vous aurés, si vous le jugés a propos, la bonté de lui donner vos ordres pour les faire transporter a Paris; j'ai l'honneur d'être avec respect

Monseigneur

Notre tres humble et
tres obeissant serviteur
Le M. de Caylus